

MENER SON PROJET D'AMÉNAGEMENT DANS LE CADRE DU NPNRU

Projet d'aménagement et opération de renouvellement urbain (ANRU)

2 JOURS, 14 HEURES

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

CODE : MUA66

Objectifs de la formation

Identifier les outils opérationnels et juridiques du renouvellement urbain

Définir et élaborer un projet dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

Savoir conduire une opération de renouvellement urbain

Animée par

- LE BIHAN Gérard
Architecte, urbaniste, programmiste,
GLB CONSULTANT

Public concernés

- Maître d'ouvrage public et privé, Aménageur ; Constructeur ; Programmiste ; Assistant à maîtrise d'ouvrage

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promotion estivale - Le Moniteur Formations : 1 435,50 €HT
- Tarif général : 1 595,00 €HT

Maîtriser le cadre politique et juridique propre au renouvellement urbain

- Comprendre le cadre de la politique de la ville et assimiler les missions de l'ANRU
- Connaître les évolutions et les processus liés à la mise en place du NPNRU
- L'habitat renouvelé : diversification, peuplement et mixité
- Connaître les différents montages contractuels et financiers

Identifier les différents acteurs du renouvellement urbain

- Connaître le rôle et la responsabilité du porteur de projet et du directeur
- COPIL, COTECH et acteurs du projet : collaborer avec les élus, les partenaires et les acteurs

- La ville collaborative : Gestion Urbaine et Sociale de Proximité ou GUSP et participation citoyenne
- Savoir négocier avec les partenaires

Programmer un projet de renouvellement urbain

- Rappel des fondamentaux d'un projet urbain d'aménagement
- S'appuyer sur les études de diagnostic et déterminer les objectifs du projet
- Construire la stratégie et la programmation : habitat, équipements, activités, espace public, résidentialisation

Concevoir un projet de renouvellement urbain

- Le projet et son environnement : composition urbaine en renouvellement urbain
- Intégrer la dimension exploitation-maintenance à toutes les phases du projet
- Quel rôle attribuer à l'aménageur et comment concéder une opération à un aménageur : la gouvernance opérationnelle
- Chiffrer le projet de renouvellement urbain

Réaliser et conduire un projet de renouvellement urbain

- Énoncer la stratégie opérationnelle et le phasage de réalisation
- Le processus de réalisation : Aménagement, Bâtiment et Infrastructure
- Connaître les outils juridiques et opérationnels des interventions en renouvellement urbain: régie, mandat de travaux, concession d'aménagement
- Réussir le pilotage budgétaire et fiscal de l'opération d'aménagement
- Assurer la pérennité des investissements
- Achever l'opération

Exercice collectif sur un cas réel : comprendre les enjeux, définir des objectifs, programmer l'opération et choisir le mode de réalisation

Dates

Paris	Classe virtuelle	Lyon
06-07/09/2022	02-03/11/2022	02-03/11/2022

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la

formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.